ZIANÏA

Revenons au Maroc et poursuivons l'exposé de ces curieuses confréries issues des Chadelïa, qui semblent être autant d'églises, de chapelles distinctes destinées à abriter les principes de l'école mère.

Dans l'Extrême-Sud, entre le Tafilelt et l'oasis de Figuig, s'élève la zaouïa de Khenatza édifiée sur le tombeau du fameux El-Hadj-Mohammed ben A'bderrahman ben Bouzian fondateur de la confrérie des *Zianïa*.

La biographie de ce chérif thaumaturge est analogue à celle de tous les saints musulmans du Maghreb. Son existence s'écoule au milieu des prodiges et des visions extatiques, et les miracles nombreux qu'on lui attribue se ressentent, naturellement, du milieu où il a vécut Semblable aux Chorfa qui, au XVIIe siècle, allaient dans les steppes sahariennes fonder des établissements religieux et faire du prosélytismes tout en embellissant, par des plantations, ces lieux arides, Mouley-Bouzian se signale à ses coreligionnaires par son esprit conciliant, ses grandes vertus de piété et de charité. C'était un chérif philanthrope qui ne devait point tarder à acquérir un prestige considérable dans ces pays éloignés de tout gouvernement régulier et où la loi du plus fort remplaçait celle du juste.

Né vers le milieu du XVIIe siècle à l'embouchure de l'Oued-Dra'a, il fut élève de nombreux professeurs en renom et, notamment, du nommé Mobarek ben A'bd-el-Aziz, moqaddem des Nacerïa, qui l'initia aux doctrines des Chadelïa. Ce fut donc un apôtre de l'enseignement d'Abou-Hassan-Chadeli, et la chaîne mystique qu'il laissa à ses disciples est celle de la confrérie mère ; mais au-dessus des pratiques mystiques et de la science spiritualiste, il plaça l'amour du prochain qu'il légua à sa descendance comme le principe fondamental de sa tariqa. Ce principe Se dégage, avec clarté, des recommandations spéciales suivantes, que les dignitaires de la confrérie des Zianïa transmettent, de génération en génération, à leurs adeptes.

Diplôme de Moqaddem

Ceci est une copie d'un diplôme de moqaddem de la confrérie (des Zianïa) de Kenatsa.

Louange à Dieu seul.

Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed et sur sa famille.

A tous ceux qui prendront connaissance de notre présent écrit, parmi nos amis de la ville de Blida, gens de la corporation des Zianïa de Kenatsa, faqirs, eulama, tolba, chioukh, salut.

Sachez que nous désignons comme notre moqaddem auprès de vous et comme chef de la zaouïa, le jurisconsulte, le très-docte Sidi-El-hadj-Taïeb ben Sidi-El-hadj-A'bd-Er-Rahman.

Nous l'autorisons à divulguer les secrets choisis et à enseigner l'*Ouerd Sublime*. Il éveillera l'attention de ceux d'entre vous qui se montreraient insouciants ; il dirigera (dans le droit chemin) ceux qui seraient égarés ; il instruira les ignorants (des choses nécessaires au salut) ; *il sera compatissant pour vos jeunes enfants ; il supportera patiemment les injustices* (que vous pourrez commettre à son égard) *et il endurera le mal* (que vous pourrez lui faire).

Vous devez l'honorer, le respecter, le vénérer.

Il sera, pour vous, un père et vous serez, pour lui, dos enfants.

Quiconque obéit à son moqaddem obéit à son cheikh et celui qui obéit à son cheikh obéit à Dieu et à son Prophète.

Que Dieu répande sur lui ses bénédictions, et lui accorde le salut !

Écoutez de donc et obéissez à tous les ordres qu'il vous donnera, en vue du bien, et à toute défense qu'il vous fera concernant ce qui est mal.

En dehors de cela, on ne doit pas obéissance à un être créé (lorsqu'il prescrit.) la désobéissance envers le créateur.

Vénérez-le en vue de la vénération que vous devez à Dieu et aux chioukh, comme il est d'usage envers les moqaddem, en tous lieux et en tout temps.

Ayez soin de vous montrer pleins de douceur (dans vos rapports) avec lui. Il sera, s'il plaît à Dieu Très-Haut, une bénédiction pour vous.

Quiconque ne le respectera pas devra craindre pour lui-même. Il en sera de même de quiconque ne respectera pas son fils, qu'il a choisi comme khalifa (or le khalifa remplace celui qui l'a désigné pour le seconder).

Il devra (le fils) avoir la crainte de Dieu, secrètement et ouvertement, et appréhender (la colère de) son Seigneur, en toute circonstance et en tout temps.

Notre Seigneur prèle son aide à tous, par les mérites du *Prophète intercesseur.*

Dieu est notre répondant. Il est le meilleur des procureurs, le meilleur des maîtres et le meilleur des défenseurs.

Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le grand, le considérable !

Au bas de l'original se trouvent deux empreintes du cachet (du chef) des Kenatsa (apposées par) celui qui y a été autorisé, parmi les enfants du cheikh Sidi-Mohammed ben Bou-Zian. — Que Dieu nous fasse participer aux grâces qu'il lui a accordées ![1].

Mouley-Bouzian mourut le 10 ramadan 1145 de l'hégire (24 février 1733 de J.-C.), laissant à sa postérité le soin de continuer son œuvre.

Ses successeurs spirituels furent *Mohammed, dit El-A'radj*, 1196 (1781) ; *Abou-Median ben El-A'radj,* 1214 (1799) ; *Mohammed, dit ben A'bdallah ben Abou-Median*, 1241 (1825) ; *Abou-Median ben Mohanamed-A'bdallah*, 1270 (1853) ; *Mohammed ben Mohammed, dit ben Mosteja ben Mohammed* ; frère du précédent, 1272 (1855) ; *Sid-Mohammed ben A'bdal lah*, chef actuel de la confrérie.

(1) Traduction de M, Bagard, interprète militaire.

Aucun n'a transgressé les traditions léguées par ses ancêtres, traditions qui sont aujourd'hui, plus que jamais, suivies dans toute leur pureté.

Aussi, la zaouïa de Khenatza est-elle considérée comme la maison hospitalière où riches et manants trouvent aide et protection. Les dignitaires de la confrérie sont autant d'apôtres du bien, de médiateurs écoutés, que les caravanes qui s'aventurent au Touat, au Gourara ou dans les oasis éloignées du grand désert, prennent comme guides. Le cachet de Mouley-Bouzian les rend inviolables, et, de toutes parts, on vient solliciter leur puissante intervention.

Depuis que la France essaye de franchir les étapes sahariennes pour porter la paix et la prospérité dans ces endroits où les luttes de çoffs sont encore à l'état latent, les Zianïa se montrent accueillants et favorisent nos efforts; l'année de la prise d'A'ïn-Chaïr ils offrirent l'hospitalité au général De Wimpffen et depuis ils nous ont rendu des services appréciables.

Leur influence, bien que contrebalancée par celle des Derqaoua de Madaghra, des Kerzazïa, des Taïbïa et des Cheïkhïa, est grande. Au Maroc, ils comptent des couvents et des moqaddim dans les régions de l'Oued-Dra'a.

Ils ont quelques représentants dans le nord de l'empire chérifien, mais leur domaine d'action est plus particulièrement localisé dans les Beni-Guil-Cheraga, les Ouled-Sidi-Cheikh-Gharaba au nord ; les oasis de Figuig au Nord-est ; le Tafilelt à l'Est; au Touat et au Gourara au Sud.

En Algérie, ils ont de nombreux représentants chez les Hamian et dans les localités mentionnées dans l'état ci-après :

ZAOUIA MÈRE	LOCALITÉS où la confrérie compte DES ADEPTES	ZAOUIA	CHIOUKH	MOQADDIM	CHOUACH	KHOUAN	KHAOUNIET	TOTAUX DES ADEPTES
KHENATZA (Maroc). Chef suprême de la confrérie : SI MOHAMMED BEN A'BDALLAH.	**ORAN** TERRITOIRE CIVIL							
	Aïn-Fezza (mixte)	»	»	2	»	30	»	32
	Nedromah (mixte)	1	»	5	2	303	40	350
	Remchi (mixte)	1	»	4	»	50	2	56
	Tlemcen	»	»	2	»	10	»	12
	Oran et environs	»	»	»	»	50	»	50
	Saint-Lucien	»	»	2	»	145	»	147
	Aïn-Temouchent	»	»	2	»	61	»	63
	Mascara	»	»	1	»	55	»	56
	Saïda (mixte)	»	»	7	»	139	20	166
	Cacherou (mixte)	»	»	3	»	98	18	119
	Mascara (mixte)	»	»	7	»	287	»	294
	Frenda	»	»	4	»	129	2	135
	Sidi-bel-Abbès	»	»	»	»	47	»	47
	Mercier-Lacombe	»	»	»	»	10	»	10
	Tenira	»	»	»	»	20	»	20
	Tessala	»	»	»	»	15	»	15
	Trembles	»	»	»	»	28	»	28
	Chanzy	»	»	»	»	25	»	25
	Sidi-Khaled	»	»	»	»	6	»	6
	Telagh (mixte)	»	»	»	»	14	»	14
	Mekerra (mixte)	»	»	»	»	109	»	109
	Hillil (mixte)	»	»	1	»	18	»	19
	Tiaret	»	»	»	»	73	»	73
	Ammi-Moussa	»	»	»	»	55	»	55
	Sebdou	»	»	12	»	98	30	140
	ORAN TERRITOIRE DE COMMANDEMENT							
	Géryville	»	»	3	»	77	»	80
	El-Aricha	»	»	4	»	140	»	144
	Méchéria	»	»	4	»	56	»	60
	Marnia	»	»	6	»	290	222	518
	Aïn-Sefra	»	»	3	»	54	»	57
	ALGER TERRITOIRE CIVIL							
	Alger	»	»	1	1	»	30	32
	Blida	»	»	2	»	134	»	136
	Hammam-Righa	»	»	1	1	23	»	25
	Orléansville	»	»	»	»	13	»	13
	Chélif	»	»	»	»	11	»	11
	TOTAUX GÉNÉRAUX	2	»	76	4	2.673	364	3.117